

Les échos de Labruyère Dorsa

... L'ÉDITO DU MAIRE ... JUILLET 2025



**Chères Labruyéroises,
Chers Labruyérois,**

L'année 2025 est déjà bien entamée et vos élus poursuivent leur travail, aux côtés des employés communaux, pour mener à bien la gestion de notre commune et les projets que nous portons depuis 2020.

Les beaux jours sont enfin arrivés, après des premiers mois de l'année plutôt maussades qui auront permis de recharger nos nappes phréatiques. Cela dit, le phénomène canicule que nous avons connu fin juin nous rappelle que les mois d'été seront de plus en plus chauds, secs et empreints de phénomènes climatiques extrêmes. Nous sommes d'ores et déjà en vigilance jaune sécheresse malgré les pluies du printemps et de l'hiver dernier... Pour être informés des différentes alertes météo et de l'actualité communale au fur et à mesure, je vous invite à télécharger l'application « Intramuros ». En dehors du bulletin semestriel que vous êtes en train de lire, c'est le seul autre canal de diffusion d'informations communales. Pour des raisons liées au RGPD nous n'utilisons plus la mail-list pour communiquer avec vous.

Pour revenir à notre actualité locale, vous verrez dans ce bulletin que la dynamique est toujours présente en cette dernière année « pleine » du mandat municipal que vous nous avez confié en 2020. En effet, le renouvellement des mandats municipaux aura lieu au printemps prochain.

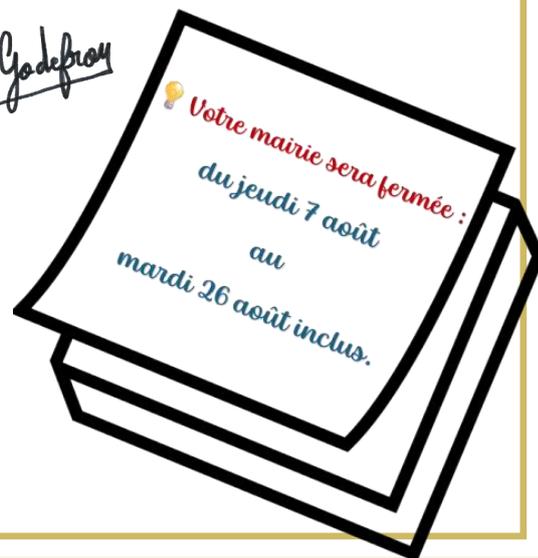
Information importante à ce sujet : pour favoriser le respect de la parité dans les conseils municipaux et répondre à la crise de l'engagement local, la loi a récemment étendu aux communes de moins de 1 000 habitants le mode de scrutin de liste paritaire. Cette réforme s'appliquera dès les prochaines élections municipales de mars 2026. La loi a été promulguée le 21 mai 2025 et publiée au Journal officiel du 22 mai 2025. Elle généralise le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants. Il ne sera donc plus possible de présenter une

candidature seule ou encore de panacher des listes (ou de rayer des candidats), spécificités qui concernaient uniquement les communes de moins de 1000 habitants depuis 2020. A titre personnel, je ne suis pas certain que cette loi facilite « l'engagement local » car constituer une liste, qui plus est paritaire, sera toujours plus complexe que de déposer une candidature individuelle. Pour pallier à cela, la nouvelle loi autorise le dépôt de listes incomplètes (minimum 9 candidats pour notre commune contre 11 actuellement) mais je ne suis pas certain que cela règlera le problème... Cela dit, à notre échelle, nous n'avions pas attendu une réforme pour respecter la parité. Avec 6 hommes et 5 femmes, dont un Maire et deux adjointes au Maire, nous étions déjà beaucoup plus vertueux que d'autres ! L'approche de nouvelles élections municipales impose aussi aux élus sortants une certaine réserve à partir de septembre prochain. Nous respectons cette disposition mais cela ne nous empêchera pas de vous réunir pour les traditionnels vœux en janvier 2026 dans notre salle des fêtes fraîchement rénovée !

Les élus et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Votre maire,

Julien Godefroy





À La Une De Votre Commune

LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES DÉBUTENT EN SEPTEMBRE !

En début d'année, nous vous présentions un point d'étape majeur du projet de rénovation de la salle des fêtes. Le scénario élaboré en concertation avec le conseil citoyen, le conseil municipal des jeunes et le Foyer Rural avait ainsi été validé par le conseil municipal. Un appel aux entreprises locales pour répondre aux offres avait été lancé. Il restait alors aux élus à dérouler la suite des étapes techniques et administratives :

- ◆ Entre janvier et février : rencontre avec les entreprises, établissement de devis selon différents lots.
- ◆ Entre mars et avril : choix des entreprises et délibérations, construction puis vote du budget communal correspondant (pas d'augmentation des impôts fonciers).
- ◆ Entre avril et mai : dépôt de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région, première rencontre avec les entreprises retenues pour établir le calendrier prévisionnel.
- ◆ Entre mai et juin : sollicitation de banques pour financer le projet.
- ◆ Juillet : deuxième rencontre avec les entreprises pour coordonner et affiner le déroulement des travaux.

En synthèse

Les entreprises retenues : lot plâtrerie SARL PAGES (Villefranche), lot Plomberie et électricité GB2 ENERGIE (Cintegabelle), lot Peinture RENAVARRO (Grépiac), lot Carrelage SOJESOLS (Jérôme DAVEZAC, Labruyère-Dorsa), lot agencement DELESTRE AGENCEMENTS (Grépiac), démontage et remontage des clim existantes par la SARL PITUELLO (Labruyère-Dorsa).

Montant des travaux : 73 857,92€ HT (la TVA est récupérée en grande partie par la Mairie l'année suivante).

Taux de subvention attendu : 40% grâce au soutien indéfectible du Conseil Départemental et de nos conseillers Maryse VEZAT BARONIA et Sébastien VINCINI.

Calendrier prévisionnel : début des travaux le 1^{er} septembre, fin des travaux le 15 novembre. Inauguration prévue lors des vœux de la municipalité en janvier 2026.

Pour rappel, vous pouvez retrouver l'exhaustivité du projet sur notre site internet, notamment le cheminement et les étapes du projet, les résultats détaillés du sondage, les différents plans et scénarios envisagés et celui transmis aux entreprises pour le chiffrage, les entreprises retenues et le calendrier prévisionnel : <https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/vie-municipale/le-conseil-citoyen-ccdp.html>

Travaux d'extension de l'atelier municipal

En parallèle des travaux de rénovation de la salle des fêtes, un deuxième projet est porté par la municipalité en 2025 : l'extension de l'atelier municipal. Ce projet d'une vingtaine de m² au total vise à créer des sanitaires et une salle de pause pour les employés municipaux, ainsi qu'un espace de stockage partagé entre la Mairie et le Foyer Rural.

Pour ce deuxième projet, plusieurs entreprises ont été rencontrées entre février et mars. Le conseil municipal a délibéré pour retenir les entreprises le 09/04/25. Un dépôt de permis a été réalisé et accepté.

En synthèse

Les entreprises retenues : lot maçonnerie ACTIBAT (Auterive), lot menuiseries ATMOSPHERE RENOVATION (Auterive), lot plâtrerie RENAVARRO (Grépiac), lot Plomberie et électricité GB2 ENERGIE (Cintegabelle).

Les employés communaux se chargeront de la peinture, des travaux d'agencement et du sol.

Montant des travaux : 25 557,86 € HT (la TVA est récupérée en grande partie par la Mairie l'année suivante).

Taux de subvention attendu : 50% grâce au Conseil Départemental et à la Région Occitanie.

Calendrier prévisionnel : début des travaux le 20 juin, fin des travaux réalisés par les entreprises courant septembre. Finitions en suivant par les employés communaux.





À La Une De Votre Commune

RELEVÉS DE VITESSE AUX RADARS PÉDAGOGIQUES, une situation globalement stable

Un bilan avait été proposé à l'été 2023 sur la base des relevés statistiques. Nous avons réitéré l'opération et nous constatons que la situation est globalement stable du côté Est. Du côté Ouest, les vitesses sont moins stabilisées. Cela peut s'expliquer par le déplacement du panneau d'entrée du village et du radar. Les bonnes habitudes ne sont pas encore adoptées par tout le monde ! Pour avoir une équivalence, il serait pertinent de faire un relevé de vitesse à l'entrée de la zone à 30km/h (là où était positionné le panneau d'entrée du village précédemment) mais nous n'avons pas les moyens de le faire. Aux deux entrées du village, nous avons également relevé de très grands excès de vitesse. Nous invitons chacun à prendre conscience des risques que prennent les riverains avec de tels comportements et rappelons que régulièrement des personnes circulent à pied dans le village et principalement des enfants, notamment aux horaires de bus.

A noter en synthèse

Radars entrée Est côté Auragne

- ◆ 82,33% d'automobilistes entrent dans le village à 50km/h ou moins (81,79% en 2023),
- ◆ 14,51% entre 51km/h et 60km/h (15,35% en 2023),
- ◆ 78,95% d'automobilistes sortent du village à 50km/h ou moins (72,67% en 2023),
- ◆ 18,16% entre 51km/h et 60km/h (22,71% en 2023).

Radars entrée Ouest côté Grépiac

- ◆ 53,15% d'automobilistes entrent dans le village à 50km/h ou moins (73,15% en 2023),
- ◆ 27,86% entre 51km/h et 60km/h (17,393% en 2023),
- ◆ 42,82% d'automobilistes sortent du village à 50km/h ou moins (49,35% en 2023),
- ◆ 30,63% entre 51km/h et 60km/h (27,75% en 2023).

LABRUYÈRE-DORSA EN FORCE AU SHELL ECO MARATHON 2025

Cette fin d'année scolaire 2025, quatre Labruyéris sont partis en Pologne pour participer au Shell Eco-marathon, une compétition internationale d'innovation automobile : Lyna Aymard et Romain Rodriguez, élèves de 3ème au collège Marcel Dorret du Vernet, Christophe Poupart, accompagnateur depuis 2018 et son fils Maxence, étudiant à l'université Paul Sabatier de Toulouse.

Créé en 1985 par la société Shell, l'événement fête cette année ses 40 ans. Initialement centré sur les moteurs thermiques, il s'est progressivement ouvert à l'électrique et à l'hydrogène. L'objectif : concevoir des véhicules capables de parcourir le plus de kilomètres avec un minimum d'énergie. C'est dans ce cadre qu'a été inventé le célèbre système *Stop and Start* de nos voitures actuelles. Les équipes conçoivent leurs véhicules à partir de matériaux composites, en utilisant des technologies avancées telles que l'impression 3D ou la découpe jet d'eau.

Cette année, 110 équipes venues de toute l'Europe se sont affrontées dans différentes catégories. Lyna et Romain ont intégré la TEAM ECO'MOMES, fondée par leur professeur de technologie, M. Gori. Leur établissement était le seul collège européen engagé face à des lycées et universités. Leur prototype électrique a atteint une performance remarquable de 954 km/kWh, leur assurant la 2ème place en catégorie prototype électrique, ainsi que deux autres prix : Sécurité et Esprit d'équipe. Maxence, ancien ECO'MOME, fait aujourd'hui partie de l'équipe TIM UPS INSA, championne du monde 2023. Leur véhicule, TIM X, a décroché la 3ème place en Urban Concept Électrique avec 252 km/l.



Bravo à nos équipes pour ces résultats impressionnants !



À La Une De Votre Commune

L'ÉPICERIE DE CAROLINE, de bons produits locaux sur la place de la mairie

Depuis le début d'année 2025, Caroline et son épicerie ambulante s'arrête tous les jeudis matin sur la place devant la mairie.

Attention, son planning change et à partir du lundi 7 juillet, elle sera désormais **présente tous les lundis matin de 11h à 12h**, toujours sur la place devant la Mairie, **avec une période de congés du 4 au 14 août**.

Elle vous fait découvrir son univers gourmand où les saveurs locales rencontrent la convivialité et l'authenticité. Pour rappel, Caroline sélectionne soigneusement des produits locaux, frais et délicieux. Vous trouverez ainsi : crèmerie, boucherie, charcuterie, fruits, légumes, épicerie, boissons, boulangerie, parfumerie... N'hésitez pas à lui rendre visite !

Pour plus d'informations : <https://www.lepicieriedecaroline.fr/>

UN DEUXIÈME PANNEAU DE BASKET À L'AIRE DE JEUX

Depuis quelques mois, un second panier de basket a été installé à la salle des fêtes suite à un don des services techniques d'une commune voisine. Merci à Bertrand COURNEIL pour l'entremise : il persiste et signe après le don du jeu pour enfants situé à côté du nouveau terrain de pétanque !

Plus bas que le premier, ce panier permet aux plus jeunes de s'exercer au tir à une hauteur raisonnable... et aux plus vieux d'avoir l'impression, en touchant le cercle, que leur détente est intacte depuis leur jeunesse !



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

« PAYSAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

Le projet d'exposition photographique « Paysages d'hier et d'aujourd'hui », initié et pris en charge par la CCBA a rencontré un franc succès en 2024 grâce à huit communes qui ont participé à cette première édition. Face à cet engouement, la CCBA a renouvelé ce projet en 2025, et ainsi permis à notre commune de se joindre à cette initiative intercommunale de promotion touristique.

Un cliché de la rue principale, datant des années 60, a été sélectionné, suivi d'un travail de vérification et d'écriture. Suite à cela, un « Totem » vient d'être mis en place près de l'intersection de la rue du Rivel et de la route du Lauragais, grâce auquel vous pourrez porter votre regard sur l'évolution du lieu depuis 60 ans, constituant ainsi un précieux témoignage de notre patrimoine local.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

NÉCESSAIRE RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Pour des relations de voisinages respectueuses et apaisées, il convient de respecter quelques règles de bien vivre ensemble.

Un arrêté de la Préfecture de Haute-Garonne du 23 juillet 1996 fixe les horaires à respecter **pour les travaux** de bricolage, jardinage... **générant des bruits** intenses, répétés, et dans la durée pour les particuliers :

- ◆ En semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30
- ◆ Le samedi 9h-12h / 15h-19h
- ◆ Dimanche et jours fériés : 10h-12h / 16h-18h



■ ■ ■ BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un arrêté préfectoral du 25 septembre 2006 interdit notamment le brulage de végétaux à l'air libre, du 15 juin au 15 septembre et toute l'année par vent fort (40km/h et plus). Les contrevenants s'exposent à des sanctions administratives et peuvent écoper d'une amende de 3ème classe. En cas de départ d'incendie, vous encourez des sanctions beaucoup plus lourdes.

Nous rappelons aux parents des jeunes du village qu'il est interdit de jouer au ballon sous la halle. Outre le danger occasionné par le ballon qui traverse la route, cette pratique génère des nuisances pour les riverains qui ont été jusqu'à présent très patients. Merci d'avance d'informer vos enfants.

Les propriétaires d'animaux, notamment de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures dissuadant de faire du bruit de manière répétée et intempestive afin d'éviter la gêne du voisinage.

INCIVILITÉS AUTOUR DES « POINTS D'APPORT VOLONTAIRE » (PAV)

Malgré un bon respect des bornes de PAV, nous notons toutefois une augmentation des incivilités, avec des dépôts sauvages (cafetière, gros cartons de colis, vitres...). Toutes les semaines, nos employés municipaux sont obligés d'enlever ces déchets pour ensuite les trier et/ou les amener à la déchèterie. Le temps passé à effectuer ce travail est du temps en moins pour leur travail quotidien, et un manque de respect pour la quiétude de notre commune.



Ces incivilités (dans la nature ou au pied des conteneurs) constituent une infraction. L'usager ayant effectué ce dépôt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros selon la gravité des faits.

➡ Pour plus d'informations sur le tri des déchets dans notre communauté de commune : <https://www.ccba31.fr/dechets/>

DÉPÔT DE BRANCHAGES

Notre commune a fait le choix depuis plusieurs années de laisser libre accès au terrain en contrebas de la salle des fêtes, pour que les habitants y déposent leurs branchages et ainsi ne pas avoir à se déplacer en déchèterie.

Ce dépôt a jusqu'alors été utilisé pour perpétuer la tradition du « Feu de la Saint-Jean », organisé par le Foyer Rural.

Cette année, les apports de déchets verts ont été très conséquents et déposés de façon très anarchique, sans compter que plusieurs personnes se sont retrouvées coincées en bas, lors de leur dépôt, sans pouvoir remonter leur véhicule, de façon autonome.

Dans un premier temps, afin que cette situation ne se reproduise pas, un périmètre de dépôt plus restreint sera mis en place avant la fin de l'été. Dans un second temps, nous serons dans l'obligation de mettre en place de nouvelles restrictions, ou de fermer totalement l'accès.

Merci aux utilisateurs de respecter ce lieu, en déposant vos déchets, **uniquement des branchages**, au centre de ce périmètre.



■ ■ ■ PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

LA COMMUNE SOUTIEN LES RESTOS DU COEUR

Depuis plusieurs années, la commune est partenaire des Restos du cœur d'Auterive, pour les soutenir dans leurs actions au profit des plus démunis. Patricia BRANCOURT avait l'habitude d'organiser de belles collectes à leur profit. Nous renouvellerons sans nul doute cette démarche prochainement.

En attendant, la Mairie a participé symboliquement aux frais de fonctionnement de l'association en faisant le plein d'essence du camion des Restos. Bonne route à eux !





■ ■ ■ PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 29 mars dernier avait lieu la journée de nettoyage de printemps coorganisée avec la Communauté de communes. Le CMJ était en première ligne à Labruyère.

Avec une cinquantaine de kilos collectés en 2h, l'équipe n'a pas chômé en sillonnant les chemins et bords de routes du village ! Un auberge espagnole clôturait cette matinée citoyenne en toute convivialité.



CHASSE AUX ŒUFS ET REPAS DES AÎNÉS, ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le 26 avril dernier, le Foyer Rural a organisé la chasse aux œufs et le repas des aînés. Malgré une météo très capricieuse, les membres du foyer ont fait preuve d'adaptabilité et de réactivité afin d'accueillir et de maintenir l'activité en la transformant en "mini-olympiades aux œufs". Les enfants ont ensuite confectionné l'apéritif pour le partager avec les aînés qui attendaient bien au chaud, à la salle des fêtes. Cet événement a rassemblé une cinquantaine de villageois âgés de plus de 65 ans et une quinzaine de jeunes.

Les festivités se sont poursuivies autour d'une animation commune incluant des photos du village, un précieux échange intergénérationnel a pu s'établir. Les aînés ont eu ensuite le plaisir de déguster une fidéua préparée par Laura et Jérôme Montalbano, du restaurant « La Terrasse » situé à Labège.



LE CENTRE SOCIAL « le Foyer d'Auterive » EST VENU MANGER CHEZ NOUS

Dans le cadre du projet « j'irai manger chez vous », une équipe de jeunes du Centre Social d'Auterive est venue prêter main forte à nos employés.

Le concept ? Durant une semaine de vacances au printemps, ils ont parcouru différents villages de la Communauté de Communes pour proposer leurs services en contrepartie du couvert, voire du gîte ! Labruyère-Dorsa les a accueillis avec plaisir ! Le temps d'une matinée, ils ont nettoyé les rigoles des trottoirs de la route du Lauragais, entre la Mairie et la salle des fêtes. Leur dynamisme et leur bonne volonté ont été très appréciés, y compris par les habitants avec qui ils ont pu discuter entretenant ainsi le lien social et les échanges intergénérationnels. La matinée s'est donc clôturée en toute convivialité par un petit encas offert par M. le Maire. Démarche inspirante et tellement importante : merci à eux et à leurs encadrants !





■ ■ ■ PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE



QUAND LABRUYÈRE S'EMBRASE

Le 14 juin, le classique feu de la St Jean s'est déroulé dans la bonne humeur malgré une météo qui a joué quelques tours aux participants. Avant l'embrase-ment prévu en milieu de soirée, le Foyer Rural a offert l'apéritif et proposé un repas du sud-ouest : un demi-magret, provenant de la Ferme du Grand Sirié à Cintegabelle accompagné de frites faites maison !



INSTALLATION DE NICHORS À CHAUVE-SOURIS

En 2022, les enfants de Labruyère-Dorsa avaient participé à un atelier de confection de deux nichoirs à chauves-souris. Ceux-ci ont enfin été installés dans le village, avec l'aide du CMJ, sur le mur sud de la salle des fêtes et sur celui de la mairie. Espérons maintenant que nos chasseuses de moustiques préférées les trouvent à leur goût et y élisent domicile. Patience ! L'occupation des nichoirs par les chauves-souris pouvant nécessiter plusieurs années.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Le dimanche 21 septembre de 14h à 17h le petit musée et l'église de Labruyère-Dorsa, ouvriront leurs portes.

L'église reconstruite dans les années 1880 dans le style néo-roman à l'emplacement de la précédente, se situe sur un site d'occupation très ancien où des fouilles ont été réalisées dans les années 80, pour construire l'actuelle aire de jeux pour enfants.

Les vestiges de ces fouilles sont exposés dans une sacristie de l'église qui tient lieu de petit musée. Vous pourrez lors de cette visite découvrir les plans de la construction de l'église, et parcourir la

monographie écrite à la fin du 19^{ème} siècle, par le premier instituteur du village qui relate toute la vie du village à ce moment-là.



PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

VENEZ PARTICIPEZ À LA FÊTE DU VILLAGE !

C'est un moment que bon nombre de personnes attendent avec enthousiasme. Sous la présidence de Stéphanie PEYTAVIN, l'équipe du Foyer Rural s'active pour garantir le succès de l'édition 2025. Les traditionnelles aubades ont animé les rues du village fin juin et ont permis de commencer les festivités dans la joie et la bonne humeur. Merci pour vos dons précieux qui nous permettent de faire de la fête un moment réussi ! Nous espérons vous retrouver nombreux à cette occasion.

Au programme :

Vendredi 22 août : début des festivités à 18h30 avec WAD qui animera l'apéritif et le dîner. Passage à table pour le traditionnel cassoulet préparé par le Poids Public de Saint Félix Lauragais vers 20h30. KOVER (T.N.T) animera la soirée dès 22h.

Samedi 23 août : concours de pétanque dès 13h pour les adultes et 14h pour les enfants. La célèbre « entrecôte frites » sera servie à partir de 20h, préparée par le Foyer Rural et fournie par la Maison Descuns, boucherie aux Carmes. Notre DJ Labruyérois D'Jérem sera aux platines pour animer la soirée à partir de 22h.

Dimanche 24 août : la messe aura lieu à 11h, suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'un apéritif concert sous la halle, animé par l'Union Musicale Auterivaine (Bandas). A 18h, initiation Zumba pour les petits et les grands. Diner tapas préparés par Laura et Jérôme Montalbano du restaurant « La Terrasse » à Labège. FM80 animera la soirée dès 22 heures.

Les réservations pour les repas sont possibles dans la limite des places disponibles jusqu'au 10 août en contactant Stéphanie par SMS au : **06 87 89 49 65** ou Marina au : **06 60 74 11 27**.



LU POUR VOUS DANS LA DÉPÊCHE DU 18/07



C'est vendredi dernier que Serge Baurens, président de la Communauté de communes du Bassin Auterivain a officiellement inauguré les débuts des travaux du futur centre aquatique qui est localisé à proximité du centre-ville d'Auterive et de l'axe RD48. Le centre aquatique du Bassin Auterivain devient enfin une réalité.

Véritable symbole de progrès et de dynamisme, ce projet est avant tout une victoire pour les enfants du bassin qui bénéficieront d'un lieu dédié à l'apprentissage de la natation. C'est aussi une avancée majeure pour tous les habitants avec une diversification sans précédent de l'offre de loisirs et de sport. Il est bon de rappeler qu'il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Malgré les années Covid qui auront bien ralenti le projet, le budget est respecté grâce à une maîtrise des coûts pour un total des travaux de 8 996 103 € hors taxes. Ce projet, né de la patience, de la persévérance et de la ténacité de tous, incarne une volonté politique forte de soutenir l'économie locale : sur les dix-huit acteurs impliqués dans cette construction, seize sont des entreprises de la région Occitanie, dont treize sont situées à moins de 50 km d'Auterive ! Les élus, se réjouissent de l'impact positif de ce chantier sur l'économie locale. Avec une durée de travaux estimée à dix-huit mois, nous pouvons d'ores et déjà imaginer les premiers plongeons au cours du premier trimestre 2027.